

# VILLERS SAINT PAUL



## INFORMATIONS

### COMMÉMORATION

**Mardi 19 mars**

La cérémonie de commémoration du cessez le feu en Algérie aura lieu à 17h sur le parvis de la Mairie, place F. Mitterrand.

### SÉJOUR DES SENIORS

**Du samedi 14 au samedi  
21 septembre 2019**

En partenariat avec l'ANCV, le C.C.A.S propose une semaine de vacances en Ardèche, à Laurac-En-Vivarais.

Information collective

**lundi 11 mars 2019 à 14h**

Salle conviviale de la Résidence  
Louise Michel

Attention ! le nombre de places  
et de chambres seules est limité

### CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la salle Jacques Prévert (salle des mariages) :

**lundi 1<sup>er</sup> avril à 18h30**

Il se réunit au moins une fois par trimestre. Ses séances sont ouvertes au public.

Supplément  
au Bulletin municipal  
**MARS 2019**

Directeur de la Publication  
Gérard Weyn

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

🌐 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)



### LE SALON DES ARTS

**du vendredi 22 au dimanche 24 mars**

Salle Georges Brassens

Pour cette édition, le salon réunira peintres et sculpteurs autour du thème « **LES ANNÉES 80** ».

Horaires d'ouverture au public :

**Vendredi 22 mars de 14h à 18h**

**Samedi 23 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h**

**Dimanche 24 mars de 10h à 12h et de 14h à 17h30**

► **SAMEDI 23 MARS À 14H ET 16H**

**ATELIERS BEAUX-ARTS AVEC L'ESPACE MATISSE DE CREIL**

Dolores Granell, professeure d'enseignement artistique animera deux ateliers d'initiation aux beaux arts pour les enfants de 6 à 15 ans.

Gratuit – nombre de places limité - Inscriptions obligatoires au Service culturel

► **DIMANCHE 24 MARS**

- intermède musical avec le C.A.E.M. Villersois à 16h
- remise du « Prix de la ville » et du « Prix du public » à 17h

Service culturel

☎ 03 44 74 04 92

✉ [serviceculturel@villers-saint-paul.fr](mailto:serviceculturel@villers-saint-paul.fr)

## AU CARREFOUR DES DANSES « LES ANNÉES 80 »

Samedi 27 avril à 19h30 – salle Georges Brassens

Une soirée dansante animée par le C.A.E.M. Villersois et Le groupe « LES ZINCOS »

### AU PROGRAMME

**19h : accueil des convives**  
(les portes fermeront à 19h45).

**20h : mini concert**  
des élèves de l'école de musique.

**20h30 : repas.**

**21h : place aux danses**  
des années 80 !

### Infos pratiques

- Soirée gratuite réservée aux Villersois
- Tickets d'entrée obligatoires délivrés sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile :

► le Samedi 9 mars de 14h à 17h à l'Espace Pierre Perret.

**Autres permanences (dans la limite des places disponibles) :**

► du mardi 12 au vendredi 22 mars de 14h à 17h au Trait d'Union - Espace Pierre Perret.

► du mardi 26 mars au vendredi 5 avril de 14h à 17h au service culturel.

Renseignements ☎ 03 44 74 04 92 ✉ [serviceculturel@villers-saint-paul.fr](mailto:serviceculturel@villers-saint-paul.fr)



## BIBLIOTHÈQUE COLETTE

### ► CROQUE MUSIQUE LECTURE

Samedi 2 mars, à 15h

à la bibliothèque Colette  
Le C.A.E.M. Villersois (École de musique), la bibliothèque Colette et les diseurs d'histoires s'associent et vous invitent à partager un goûter gourmand tout en musique et lectures.

A partir de 5 ans – Nombre de places limité.

Réservations conseillées.

☎ 03 44 74 51 52

✉ [bibliotheque@villers-saint-paul.fr](mailto:bibliotheque@villers-saint-paul.fr)



### ► LA BIBLIOTHÈQUE AUX BÉBÉS

Vendredi 8 mars de 9h15 à 10h

puis les vendredis 5 avril, 10 mai et 7 juin.

Un vendredi par mois, mamans, tatas, mamies, nounous, venez partager avec vos tout petits, le plaisir d'écouter et de lire des histoires adaptées aux très jeunes lecteurs de 3 mois à 2 ans.

Sur inscription - Places limitées.

Renseignements : ☎ 03 44 74 51 52

✉ [bibliotheque@villers-saint-paul.fr](mailto:bibliotheque@villers-saint-paul.fr)

### ► EXPOSITION

**LES LIVRES C'EST BON POUR LES BÉBÉS**

du 6 au 19 mars

à la bibliothèque Colette.

du 20 mars au 9 avril

au Centre de loisirs.

### ► L'HEURE DU CONTE

Mercredi 20 Mars à 15h00

à partir de 4 ans.

Les diseurs d'histoires proposent aux enfants villersois, la lecture de livres adaptés à leur âge.

Renseignements et réservations

à la bibliothèque Colette.

☎ 03 44 74 51 52

✉ [bibliotheque@villers-saint-paul.fr](mailto:bibliotheque@villers-saint-paul.fr)

### ► ATELIER DE L'ESPACE NUMÉRIQUE

Samedi 23 mars de 10h à 11h

Atelier POWER POINT®

Tout public (connaître le clavier et maniement de la souris).

- Introduction à POWER POINT®

- Mettre en forme un diaporama.

- Mettre en forme des animations.

- Insérer des images ou du son dans le diaporama.

Bibliothèque Colette - 28 bd de la république.

Tarif : 2,15 €. Sur inscription. Renseignements :

☎ 03 44 71 10 72 ✉ [m.bon@villers-saint-paul.fr](mailto:m.bon@villers-saint-paul.fr)

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES : LA LOI A CHANGÉ

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai prochain afin d'élire les 79 députés représentant la France au Parlement Européen. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune. **Cette inscription est maintenant possible jusqu'au 31 mars 2019.**

Pour s'inscrire il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin (25 mai), habiter en France, être ressortissant d'un pays de l'Union Européenne et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est automatique pour les jeunes Français de 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Sinon, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour s'inscrire vous devez fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité : passeport ou carte nationale d'identité.
- Si vous êtes devenu Français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple).
- Justificatif de domicile.
- Formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

## CENTRE DE LOISIRS

**Ouvert du 8 au 19 avril**

Inscriptions et réservations obligatoires **avant le 23 mars pour la première semaine et avant le 30 mars pour la seconde** au Service enfance de la Mairie. ☎ **03 44 74 48 47.**

Si votre enfant est déjà inscrit, réservez directement par mail au centre de loisirs : ✉ [alsh.peri@villers-saint-paul.fr](mailto:alsh.peri@villers-saint-paul.fr)

**Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées 15 jours avant la ou les semaines que vous sollicitez.**

Toute semaine réservée sera facturée. En cas de réservation hors délais (soumise à dérogation) le tarif sera multiplié par 2.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Jusqu'au au 31 mars 2019**

**Inscriptions des enfants nés en 2016 et pré-inscriptions** (validées dans la mesure des places disponibles) **des enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août 2017.**

Documents indispensables :

- carnet de santé • livret de famille
- CNI du parent
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Dans certains cas, d'autres documents peuvent vous être demandés pour finaliser l'inscription.

**Service enfance de la Mairie**

☎ **03 44 74 48 47**

## LA JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME ET DU BIEN-ÊTRE

**Samedi 9 mars**

Issue de l'histoire des combats féministes, la journée internationale des droits des femmes met en avant la lutte pour les droits des femmes et pour la réduction des inégalités.

Le Trait d'union s'associe à cet événement en vous proposant de nombreuses activités

**Au programme à l'espace Pierre Perret de 14h à 17h30**

- Atelier de travaux manuels
- Atelier bien-être
- Jeux / Expo
- Espace de Convivialité

**Accès libre et gratuit.**

☎ **03 44 66 32 55** ✉ [espacepierreperret@villers-saint-paul.fr](mailto:espacepierreperret@villers-saint-paul.fr)



## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

### Mercredi 3 avril

La collecte reprend tous les mercredis (sauf jours fériés) jusqu'au 27 novembre.

Les habitants doivent sortir leur bac, la veille de la collecte, à partir de 19h.

Les déchets verts autorisés : Les tontes, feuilles, plantes et branches sont les déchets verts que vous pouvez mettre dans les bacs.

Attention, les branchages doivent être coupés et déposés dans les bacs sans être tassés afin que le couvercle puisse être fermé. Aucun autre conteneur ne doit être utilisé pour les déchets végétaux.

L'ACSO met gratuitement à disposition de toutes les personnes résidant en habitations individuelles (pavillon, maison) un bio-conteneur.

N° Vert : 0 805 12 60 60

## L'USINE DE MA MÈRE

En collaboration avec l'AMOI, le film documentaire de Charlotte Butrak «L'usine de ma mère» sera projeté à la salle Henri Salvador le 24 mai 2019.

Afin d'étoffer le débat, nous souhaiterions obtenir des témoignages d'anciens de PCUK.

Contact : Gilbert ROSE  
au 03 44 71 22 05



## JOB SUD OISE

Trouvez un emploi près de chez vous  
Job Sud Oise c'est simple, rapide et gratuit !

[www.job-sudoise.fr](http://www.job-sudoise.fr)

Ce site internet, dédié aux habitants du sud de l'Oise, recense les offres d'emploi, de stages, d'alternance et de formations disponibles sur le territoire.

## OPÉRATION HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

### Les 22, 23 et 24 mars

Impulsée par le Conseil Régional et les Fédérations des chasseurs et de pêche, l'opération « Hauts-de-France Propres » a pour ambition de mobiliser la population pour ramasser et trier un maximum de déchets se trouvant dans la nature, que ce soit en pleine campagne aux bords des cours d'eau, mais aussi en agglomération.

📧 [contact@frc-hautsdefrance.fr](mailto:contact@frc-hautsdefrance.fr)

☎ 03.22.67.12.15

## HORAIRES DE LA POSTE

Les nouveaux horaires de La Poste de Villers-Saint-Paul, à partir du 1<sup>er</sup> avril, seront les suivants :

- lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mercredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le samedi de 9h à 12h.

## VOYAGE DES AÎNÉS 2018

Vous avez 65 ans et plus, vous êtes Villersois, seul ou en couple. (même si votre conjoint est plus jeune). Venez partager une journée au cours de laquelle vous visiterez le Musée des Sapeurs Pompiers du Val d'Oise suivi d'un déjeuner dansant au « Coq au Vin » à Triel Sur Seine.

### ► Mardi 28 mai 2018

Retournez le coupon-réponse avant le 11 mai (à déposer dans l'urne située à l'accueil de la mairie ou au bureau du CCAS).

Merci de bien veiller à renseigner toutes les rubriques de ce coupon.

Madame : \_\_\_\_\_ Monsieur : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

**Pour participer au voyage, l'inscription est obligatoire.**